



Eoliennes du parc de Péré, de l'électricité pour près de 8000 personnes

dimanche 20 avril 2008, par [lpe](#)

Le 11 avril 2008, a eu lieu le levage des éoliennes du parc de Péré (Charente-Maritime) qui pourra produire sur une année pleine l'équivalent de l'alimentation en électricité de près de 8 000 personnes (chauffage inclus).

Le montant de l'investissement de la Caisse des Dépôts dans ce projet est de 1,63 M€ et de 400 K€ pour la REE (Régie d'énergie éolienne) pour un **coût total du projet de 10 M€ environ**. Le parc, qui sera mis en service en 2008, pourra produire sur une année pleine **17 000 MWh**, soit l'équivalent de l'alimentation en électricité de près de 8 000 personnes (chauffage inclus).



L'ancrage territorial de la Société REE et son expérience, acquise en Allemagne et confirmée sur le terrain par le sérieux du montage des premiers projets, ont convaincu la Caisse des Dépôts de poursuivre avec elle sa collaboration pour signer un protocole d'accord de développement de production d'énergies renouvelables d'une puissance cible de 52 MW.

Rappelons qu'en septembre 2006, la Caisse des Dépôts a engagé en Poitou-Charentes un partenariat avec la Régie d'Énergie Eolienne (www.reesarl.fr), pour la réalisation d'un premier parc de production d'énergie renouvelable de 4 MW (les Eoliennes de Vairé), aujourd'hui opérationnel. Deux autres parcs sont en cours de construction : Nalliers (4,8 MW) et Péré (8 MW).

A noter que dans le cadre de son plan ELAN 2020, la Caisse des Dépôts, **accélère ses investissements en fonds propres et quasi fonds propres dans des sociétés en développement (ou déjà en exploitation) et dans des projets de production d'énergie dans les filières suivantes : l'éolien, la biomasse, la géothermie, l'hydroélectricité et le photovoltaïque**. Son engagement, de 30 M€ en 2007, représentera pour le territoire national 150 M€ sur la période 2008-2010.